**Une Convention moderne et très pratique : la « Convention 2012 »**

Imaginez que vous possédiez la main suivante en réponse à l’ouverture de 1SA :

 Ouvreur Répondant

 **♠ R V 9 6** **1SA 2♣**

 **♥ 10 5** après le début : ---------------------------

 **♦ A D 4 3**  **2♠ ?**

 **♣ A V 5**

Votre jeu est bien trop beau pour vous contenter de 4♠. Soutenir à 3♠ ne serait pas forcing. 4SA ne serait pas un Blackwood et, même si c’était le cas, ne pourrait se concevoir sans contrôle à Cœur. Alors que faire ? Dans le système standard, il faut commencer par annoncer 3♦ avant de donner le fit à Pique. Mais avouez que, si le partenaire annonce 3SA sur 3♦, la séquence prendra un tour embarrassant.

Le but de la convention (baptisée « Convention 2012 » par l’un des auteurs de cet ouvrage, parce qu’il pensait qu’en 2012, tout le monde l’emploierait…) est de parvenir à dire en une seule enchère, face à la réponse de 2♥ ou 2♠ au Stayman : « Je suis fitté et j’ai envie de jouer un chelem ».

Elle consiste à annoncer l’autre majeure au palier de 3.

Ouvreur Répondant Ouvreur Répondant

 1SA 2♣\_\_ 1SA 2♣\_\_

 2♠ 3♥ 2♥ 3♠\_\_

*Fit à Pique, ambition de chelem Fit à Cœur, ambition de chelem*

seront des enchères conventionnelles (et alertées, bien sûr). Ainsi prévenu, le partenaire pourra commencer à un palier assez bas la description de ses contrôles. Notez bien que le répondant ne promet rien quant à cette couleur (pas de contrôle, notamment).

Conséquence de la convention

* Lorsqu’après la réponse de 2♥ ou 2♠ au Stayman, le répondant annonce une mineure au palier de 3, il dénie un fit pour la majeure répondue (et montre par conséquent quatre cartes dans l’autre majeur).
* L’enchère de 4SA est évidemment quantitative après une réponse de 2♥ ou 2♠ au Stayman puisque, si le répondant veut faire un Blackwood (en présence d’un fit) il commence par exprimer le fit grâce à la convention.

**A retenir** : Ouvreur Répondant Ouvreur Répondant

 1SA 2♣\_\_ 1SA 2♣\_\_

 2♠ 3♥ 2♥ 3♠\_\_

Fit pour la majeure répondue, main de chelem.

(« Les Enchères au Bridge » de Bessis, Cronier, Quantin)